

Formations Prévensys



SOMMAIRE

01	Présentation de Prévensys	1
<hr/>		
02	Formations incendie	
Formation Guide-File / Serre-File	2-3	
Formation EPI (Équipier Première Intervention)	4-5	
Formation ESI (Équipier Seconde Intervention)	6-7	
Formation ATEX	8-9	
<hr/>		
03	Santé & Sécurité	
Formation SST	10-11	
Prévention des TMS	12-13	
Habilitation Électrique	14-15	
Formation CSE	16-18	
Risques Chimiques	19-20	
Prévention des risques routier	21-22	
Sensibilisation à l'addictologie	23-24	
<hr/>		
04	Risques Psychosociaux	
Formation RPS	25-26	
Formation gestion des conflits	27-28	
Formation Référent Harcèlement	29-30	
Gestion du stress	31-32	
<hr/>		
05	Levage et Manutention	
Formation Travail en hauteur - Port du Harnais	33-34	
Formation échafaudage roulant	35-36	
CACES	37-38	
Attestation de conduite	39-40	

Présentation de Prévensys



Qui sommes - nous ?

Chez Prévensys, nous sommes votre référent en prévention des risques au travail. Forts de notre expertise, nous accompagnons les entreprises dans la sécurisation de leur environnement de travail à travers trois axes majeurs :

- La création et la gestion du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- L'analyse et le diagnostic des Risques Psychosociaux (RPS).
- La formation à la prévention des risques professionnels.

Nous sommes convaincus qu'au-delà de notre rôle d'experts, la formation est le moyen le plus efficace pour prévenir les risques. C'est pourquoi nous vous proposons un large éventail de formations adaptées aux besoins de votre entreprise.

Nos formations sont accessibles partout en France, afin de vous accompagner où que vous soyez.

Ils nous font confiance :

KARL
KARL LAGERFELD


FRANCE
RUGBY

 **WÜRTH**


Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE


STIHL®


Normal


Cerba


Grand Paris
Aménagement


CID DUCASSE
PARIS





Formation à l'évacuation incendie



Dans une situation d'urgence, chaque seconde compte. Former vos équipes à gérer une évacuation en toute sécurité est un investissement crucial pour protéger vos collaborateurs et vos installations.





Formation Guide-File / Serre-File

Durée : 3 heures

Effectif maximum : 12 participants

Type de formation

Intra-entreprise

Une session organisée directement dans vos locaux pour une expérience pratique et personnalisée.

Tarif : 600 € par groupe

E-learning

Une solution flexible pour former vos équipes à distance, tout en respectant leur emploi du temps.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée **chaque année** pour garantir la conformité et l'efficacité des équipes.

Réglementation

Les employeurs sont tenus d'organiser au moins un exercice d'évacuation incendie par an (deux pour certaines activités spécifiques)

La présence d'un guide-file et d'un serre-file est obligatoire dans plusieurs cas :

Entreprises de plus de 50 salariés

Établissements Recevant du Public (ERP)

Immeubles de grande taille

Locaux identifiés comme à risques particuliers dans le DUERP

Formation EPI

Notre formation EPI vise à garantir la sécurité de vos collaborateurs et locaux en cas d'incendie, en assurant une réponse rapide et efficace. Elle permet de réduire les risques, de respecter la législation et d'assurer un environnement de travail sécurisé. Nos experts gèrent l'ensemble du processus, avec des solutions adaptées à vos besoins.

Formation EPI (Équipier Première Intervention)



Nos formations

Type de formation	Effectif Max	Durée	Tarifs Intra	Tarifs Inter	Votre besoin
Bac feu	12 p/groupe	- Initiale : 3h - Recyclage : 1h30	- 0,5j (3h) = 600€ - 1j (6h) = 1170€	100€/pers	<ul style="list-style-type: none">Espace extérieur restreintBudget limitéConformité réglementaire
Réalité virtuelle	48 personnes (12p/groupe)	1h30 par groupe	- 1j (6h) = 1270€	-	<ul style="list-style-type: none">Pas besoin d'espace extérieurSensibilité aux technologies innovantes
E-learning	Illimité	30mn	20€/personne	-	<ul style="list-style-type: none">Absence d'espaces extérieurs disponiblesConformité aux exigences réglementaires
Unité mobile standard	8 p/groupe	- Initiale : 3h - Recyclage : 1h30	- 0,5j (3h) = 830€ - 1j (6h) = 1470€	-	<ul style="list-style-type: none">Environnement à risques spécifiquesRenforcement des compétences techniquesFormation pratique avec mise en situation réelle
Unité mobile maxi	12 p/groupe	- Initiale : 3h - Recyclage : 1h30	- 1j (6h) = 2570€	-	<ul style="list-style-type: none">Environnement à risques élevésRenforcement des compétences en sécuritéMise en situation pratique avec feu réel

Réglementation

Formation obligatoire dans certains locaux :

Les entreprises de plus de 50 salariés, les ERP, et celles avec des zones à risque (stockage, machines) doivent former au moins 10% du personnel pour garantir la sécurité.

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée **chaque année** pour garantir la conformité et l'efficacité des équipes.

Formation ESI

Dans les environnements à risques, la réactivité et la compétence de vos équipes peuvent faire toute la différence. La formation ESI permet de préparer vos collaborateurs à intervenir efficacement face à des incendies complexes ou des situations d'urgence.

Formation ESI (Équipier Seconde Intervention)



Effectif maximum : 8 participants

Durée de recyclage : 2 jours

Durée de formation initiale : 4 jours

Type de formation

Intra-entreprise

Une session organisée directement dans vos locaux pour une expérience pratique et personnalisée.

Tarif : 10 400€ par groupe

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée **chaque année** pour garantir la conformité et l'efficacité des équipes.

Tarif : 8 000€ par groupe

Réglementation

Un employeur est tenu de former des Équipiers Seconde Intervention (ESI) dans les situations suivantes :

Présence d'équipements spécifiques

Risque important d'incendie identifié dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Risque important d'incendie

Présence d'équipements spécifiques nécessitant une formation avancée, comme :

- Robinets d'incendie armés (RIA).
- Systèmes de déenfumage.

Conformité à des exigences réglementaires

- ERP (Établissements Recevant du Public) ou IGH (Immeubles de Grande Hauteur).
- Industries à haut risque : zones SEVESO, sites pétrochimiques, ou locaux manipulant des produits dangereux.





Formation ATEX

Travailler en zone ATEX (Atmosphères Explosives) exige des compétences spécifiques et une vigilance accrue. Avec cette formation, vous garantissez la conformité réglementaire tout en minimisant les risques pour vos collaborateurs.



Formation ATEX

Effectif maximum : 12 participants

Durée de recyclage : 0,5 jour

Durée de formation initiale : 1 jour

Type de formation

Intra-entreprise

Une session organisée directement dans vos locaux pour une expérience pratique et personnalisée.

Tarif : 1 320 € par groupe

E-learning

Flexible et accessible à distance.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée tous **les 2 à 5 ans**, selon la dangerosité de la zone ATEX.

Tarif : 690 € par groupe

Réglementation

Pourquoi cette formation est-elle essentielle ?

- Formation obligatoire pour les salariés affectés aux zones ATEX ou travaillant à proximité.
- Respect des normes pour prévenir les accidents liés aux atmosphères explosives.



Formation SST

Anticipez les risques et garantissez la sécurité de vos équipes en formant vos collaborateurs à devenir Sauveteurs Secouristes du Travail (SST). Cette formation est essentielle pour intervenir rapidement en cas d'accident et mettre en place des actions préventives efficaces.



Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)



Effectif : entre 4 et 10 personnes

Durée de recyclage : 1 jour

Durée de formation Initiale : 2 jours

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1 470€ par groupe

Inter-entreprises

Une session sur mesure directement dans notre centre de formation.

Tarif : 210€ par personne

E-learning

Flexible et accessible à distance.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée chaque **2 ans** pour garantir la conformité et l'efficacité des équipes.

Tarif : 870 € / groupe ou 130 € / personne

Réglementation

Combien de personnes former ?

- Activité tertiaire ou sans risque : Au moins 10 % du personnel (avec toujours une personne présente par étage).
- Activité dangereuse : La totalité du personnel.





Prévention des TMS

Sensibilisez vos équipes à l'impact des gestes et postures inadéquats sur leur santé en les formant à l'aménagement optimal de leur poste de travail, qu'il s'agisse du port de charges ou du travail sur écran. Cette démarche permet de réduire les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) tout en améliorant le bien-être au travail.

Prévention des TMS (Port de charges & Travail sur écran)



Effectif maximum : 8 participants

Durée de formation initiale : 0,5 jours

Durée de recyclage : 0,5 jours

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 600 € (Tarif dégressif selon le nombre de participants.)

E-learning

Flexible et accessible à distance.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

Obligatoire tous **les 5 ans** pour garantir l'efficacité des pratiques.

Tarif : 600€ (Tarif dégressif selon le nombre de participants.)

Réglementation

Pourquoi cette formation est-elle indispensable ?

- Obligatoire pour les salariés manipulant des charges ou adoptant des postures contraignantes.
- Non obligatoire pour les autres, mais la responsabilité de l'employeur est engagée en cas d'accident ou de maladie professionnelle.



Habilitation Électrique

Les formations en habilitation électrique sont indispensables pour protéger vos équipes. En formant vos salariés, vous assurez leur sécurité tout en respectant la réglementation en vigueur. Ces compétences permettent de réduire les incidents, d'améliorer la productivité et de garantir un environnement de travail sécurisé, tout en valorisant votre engagement envers la santé et la sécurité au travail.



Habilitation Électrique

Nos formations

Type de formation	Effectif Max	Durée	Tarifs Intra	Tarifs Inter	Votre besoin
BO / HO / HOV Exécutant	12 personnes	1 jour	1 110 €		Accès uniquement à des zones à risque spécifique électrique (peinture, maçonnerie, nettoyage, etc.)
BO / HO / HOV Encadrant	12 personnes	Initiale : 1,5j recyclage : 1J	Initiale : 1760€ recyclage : 1110€	Initiale : 310€ par personne	Organisation des travaux non électriques, délimitation d'une zone de travail.
BE Manoeuvre HE Manoeuvre BS	12 personnes	2 jours	-	400€ par personne	Manœuvres d'équipements électriques : réarmement de disjoncteurs, mise hors ou sous tension d'équipements.

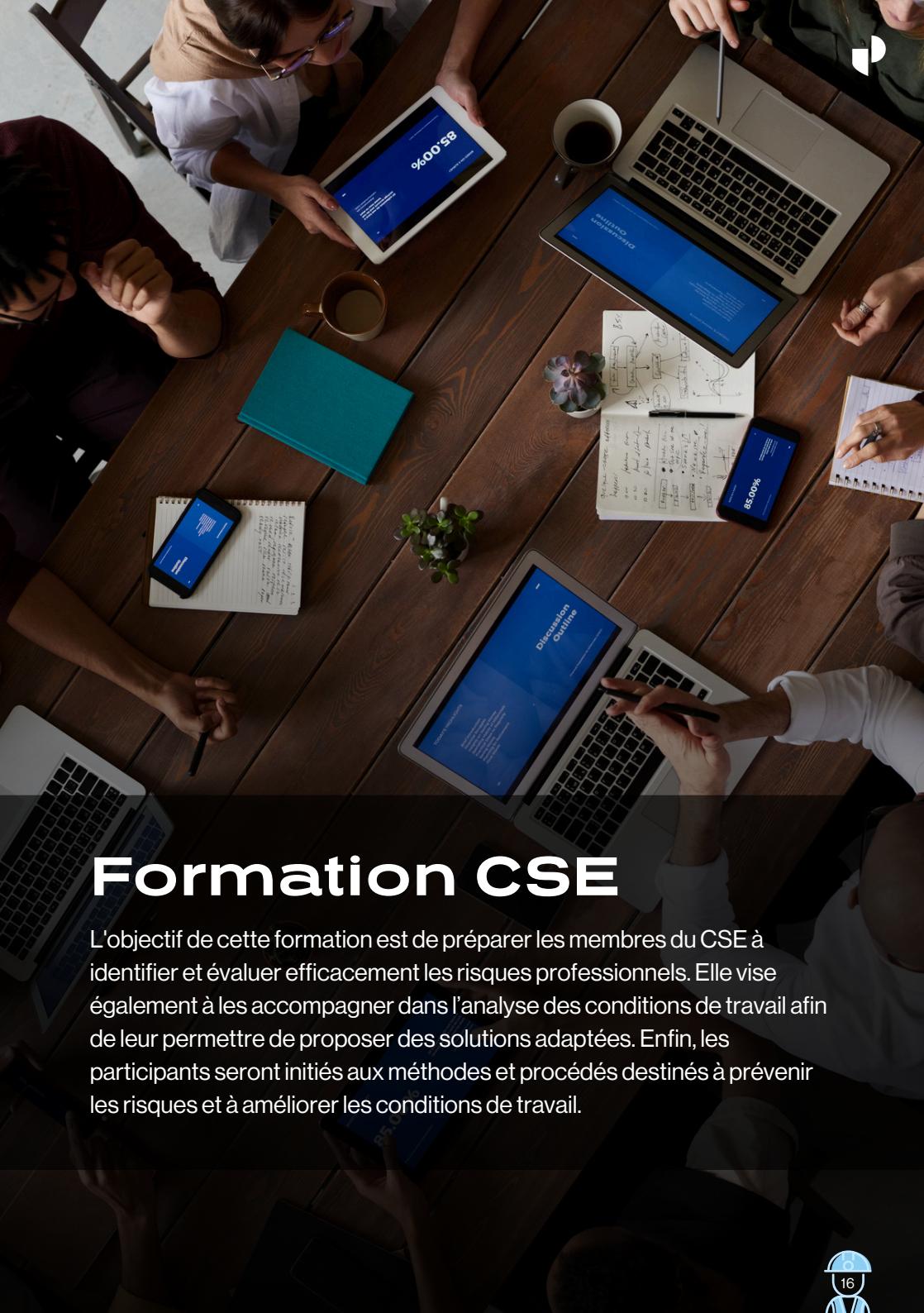
Réglementation

L'habilitation électrique est obligatoire pour toute intervention sur ou à proximité d'installations électriques, afin de garantir la sécurité des intervenants. Elle est encadrée par la norme NF C 18-510 et doit être régulièrement renouvelée

Domaine	Chiffre de l'habilitation	Lettre de l'habilitation
B: Basse tension (<1000V) H: Haute tension (>1000V)	0 : Non électricien 1 : Exécutant (ne peut travailler seul) 2 : Chargé de travaux (chef)	C : Consignation R : Intervention basse tension générale S : Intervention basse tension élémentaire E : Essais, mesures, vérifications P : Panneaux photovoltaïques V : Zone de voisinage haute tension T : Travail sous tension (avec EPI) X : Opération spéciale

Recyclage

Obligatoire tous les 3 ans pour garantir l'efficacité des pratiques.



Formation CSE

L'objectif de cette formation est de préparer les membres du CSE à identifier et évaluer efficacement les risques professionnels. Elle vise également à les accompagner dans l'analyse des conditions de travail afin de leur permettre de proposer des solutions adaptées. Enfin, les participants seront initiés aux méthodes et procédés destinés à prévenir les risques et à améliorer les conditions de travail.

Formation CSE (Comité Social et Économique)



Effectif maximum : 12 participants

Durée de formation initiale : 5 jours

Durée de recyclage : 3 jours

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 5 330€ par groupe

Recyclage

Tous les **4 ans** pour maintenir les compétences et garantir la conformité.

Tarif : 3 870 € par groupe

Réglementation

La formation CSE SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) est imposée à tous les membres du CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Durée flexible selon l'effectif

La durée de la formation varie en fonction de l'effectif de l'entreprise :

- 3 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés.
- 5 jours pour les entreprises de 300 salariés ou plus.

Formation CSE (Comité Social et Économique)



Effectif minimum du personnel CSE requis en fonction de la taille de l'entreprise

Effectif de l'entreprise	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants
11 à 24 salariés	1	1
25 à 49 salariés	2	2
50 à 74 salariés	4	4
75 à 99 salariés	5	5
100 à 174 salariés	6	6
175 à 249 salariés	7	7
250 à 499 salariés	9	9
500 à 999 salariés	10	10
1000 à 1999 salariés	11	11
2 000 à 2 999 salariés	13	13
3 000 à 3 999 salariés	15	15
4 000 à 4 999 salariés	17	17
5 000 salariés et plus	18	18



Risques Chimiques

Cette formation permet de mieux comprendre les produits chimiques et leur utilisation en toute sécurité. Elle enseigne à exploiter les Fiches de Données de Sécurité (FDS) et à interpréter les pictogrammes de danger. Les participants apprendront à identifier les risques professionnels liés aux substances chimiques.



Effectif maximum : 12 participants

Durée de formation : 1 jours

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1 050 € HT pour 1 jour

Recyclage

La formation de recyclage n'est pas obligatoire, mais il est recommandé de suivre des sessions régulières afin de garantir que les salariés restent informés des risques.

Réglementation

Le Code du travail impose aux employeurs de former leurs salariés exposés à des substances chimiques afin de prévenir les risques liés à leur manipulation.

Les règlements européens REACH (Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques) et CLP (Classification, Étiquetage et Emballage) renforcent ces exigences en matière de sécurité et d'information sur les produits chimiques.



Prévention des risques routier

Cette formation vise à sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques de conduite, en mettant l'accent sur la gestion de la fatigue et l'adaptation aux conditions climatiques. Elle a pour objectif de réduire les comportements à risques, et d'encourager une conduite responsable.



Effectif illimité

Durée de formation : 30 min

Type de formation

E-learning

Une solution flexible pour former vos équipes à distance.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée tous les **2 ans**.

Tarif : 20 € par personne

Réglementation

Les employeurs sont dans l'obligation légale de sensibiliser et former leurs salariés aux risques routiers pour assurer leur sécurité lors des déplacements professionnels.

L'employeur peut être **sanctionné** s'il ne respecte pas son obligation de sécurité, en particulier en cas d'accident lors des trajets domicile - travail.



Sensibilisation à l'addictologie

Les addictions peuvent avoir des impacts majeurs sur la santé, la performance et l'harmonie au sein de l'entreprise. Offrir une sensibilisation sur ce sujet, c'est agir en faveur d'un environnement de travail plus serein et responsable.

Sensibilisation à l'addictologie



Effectif illimité

Durée de formation : 20 min

Type de formation

E-learning

Une solution flexible pour former vos équipes à distance.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

La formation de recyclage n'est pas obligatoire pour cette formation.

Réglementation

Il n'existe pas de réglementation spécifique sur ce sujet, mais les entreprises ont tout intérêt à prévenir les risques liés aux addictions pour :

- Protéger la santé physique et mentale de leurs collaborateurs.
- Maintenir une productivité optimale.
- Renforcer la cohésion et l'image de l'entreprise.

Objectifs de la formation

Informier et sensibiliser sur les risques liés aux substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments, etc.)

Identifier les signes précurseurs d'une addiction au travail.

Encourager une culture d'entraide et de prévention au sein de l'entreprise.



Formation RPS

Les risques psychosociaux (RPS) peuvent avoir un impact considérable sur la santé de vos collaborateurs et la performance globale de votre entreprise. Former vos équipes est une démarche proactive essentielle pour assurer un environnement de travail sain et prévenir les situations de crise.



Formation RPS

Effectif : 10 personnes

Durée de la formation : 2 jours

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 2 270€ par groupe

Recyclage

La formation de recyclage n'est pas obligatoire pour cette formation.

Réglementation

Dès lors qu'un risque psychosocial est identifié dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) ou suite à une analyse spécifique des RPS, l'employeur a l'obligation de former son personnel pour prévenir ces risques.

Cette obligation s'inscrit dans le devoir de l'employeur d'assurer la sécurité et la santé physique et mentale de ses salariés.

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation RPS est d'identifier et de prévenir les risques psychosociaux tout en apprenant à gérer les situations de crise.

Formation gestion des conflits

Les conflits au travail peuvent impacter la productivité, le bien-être des salariés et l'ambiance globale de l'entreprise. Former vos équipes à gérer les situations conflictuelles est un investissement essentiel pour prévenir les tensions et maintenir un environnement de travail harmonieux.

Formation gestion des conflits



Effectif : 10 personnes

Durée de la formation : 1 jour

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1 160 € par groupe

E-Learning

permet à vos équipes de se former à distance et à leur rythme pour gérer efficacement les conflits.

Tarif : 20 € par personne

Recyclage

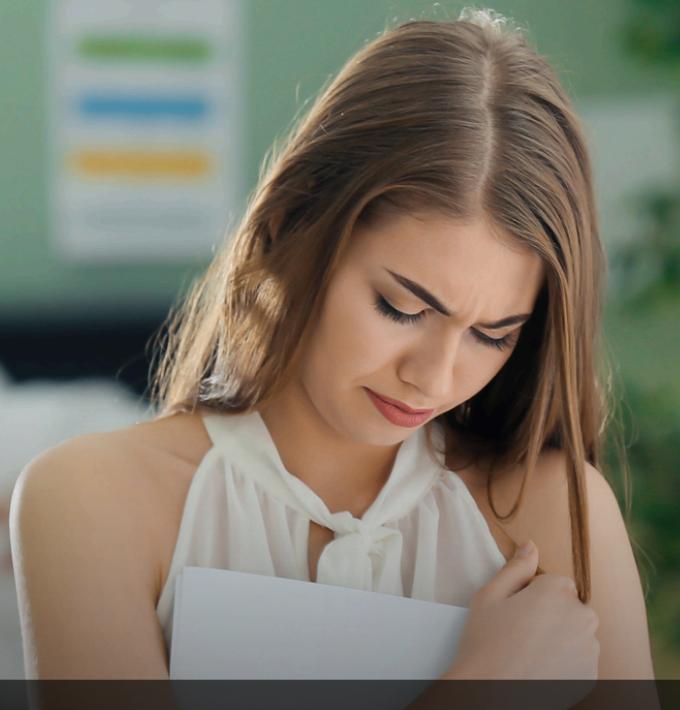
La formation de recyclage n'est pas obligatoire pour cette formation.

Réglementation

Dès lors qu'un risque de conflit est identifié dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) ou suite à une analyse spécifique, l'employeur a l'obligation de former son personnel pour prévenir les risques auxquels les salariés sont exposés.

Objectifs

- Former le personnel pour éviter de provoquer ou d'aggraver des situations conflictuelles.
- Donner les outils et méthodes pour gérer les tensions de manière constructive.
- Renforcer la communication et la collaboration au sein des équipes.



Formation Référent Harcèlement

La prévention et la gestion du harcèlement au travail sont des enjeux majeurs pour toutes les entreprises. Former un référent harcèlement est une démarche essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être de vos équipes tout en respectant vos obligations légales.

Formation référent harcèlement



Effectif : 10 personnes

Durée de la formation : 1 jour

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1470 € par groupe

Recyclage

La formation de recyclage n'est pas obligatoire pour cette formation.

Réglementation

Depuis la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les entreprises de 250 salariés ou plus doivent désigner un référent harcèlement.

Les entreprises de toutes tailles sont encouragées à mettre en place des dispositifs pour prévenir et traiter les situations de harcèlement moral ou sexuel.

Objectifs

- Former les référents harcèlement à identifier, prévenir et traiter les situations de harcèlement au travail.
- Donner aux participants les outils pour établir un climat de confiance et de dialogue.
- Garantir la conformité de l'entreprise avec les exigences légales.



Gestion du stress

Le stress au travail affecte la motivation, la productivité et la santé des employés. Une formation en gestion du stress aide à identifier les sources de tension et à adopter des stratégies efficaces. Elle permet de prévenir les risques psychosociaux et d'améliorer le bien-être des équipes.





Formation Gestion du Stress

Effectif illimité

Durée de la formation : 1h

Type de formation

E-learning

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : à partir de 20 € par personne

Recyclage

La formation de recyclage n'est pas obligatoire pour cette formation.

Réglementation

Lorsqu'un Risque Psychosocial (RPS) est identifié dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) ou suite à une analyse spécifique des RPS, l'employeur a l'obligation de former son personnel pour prévenir ces risques.

Objectifs

- Prévenir les effets néfastes du stress sur la santé physique et mentale des salariés.
- Identifier les facteurs de stress dans l'environnement de travail et proposer des solutions concrètes et adaptées.
- Améliorer la qualité de vie au travail pour réduire les risques psychosociaux et augmenter la productivité.



Formation Travail en hauteur

Travailler en hauteur comporte des risques importants. Cette formation est essentielle pour garantir la sécurité des salariés tout en respectant les obligations légales et les bonnes pratiques

Formation Travail en hauteur

Port du Harnais



Effectif : 8 personnes

Durée de la formation : 1 jour

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1 200€ par groupe

Inter-entreprise

Une session directement dans notre centre de formation.

Tarif : 250€ par personne

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée tous les **3 ans** pour garantir la conformité et la sécurité des équipes.

Réglementation

La formation est obligatoire pour toute personne appelée à travailler en hauteur, notamment :

Les travailleurs utilisant des échafaudages, des nacelles, ou des échelles.

Les salariés intervenant sur des toitures, charpentes, ou en zones d'accès difficiles.

Les techniciens utilisant des lignes de vie ou des équipements de protection individuelle contre les chutes.



Formation échafaudage roulant

Cette formation vise à transmettre à vos équipes les compétences nécessaires pour monter et démonter un échafaudage roulant tout en respectant les normes de sécurité en vigueur. Elle a également pour objectif de sensibiliser vos collaborateurs à une utilisation sécurisée de ces équipements, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques.

Formation échafaudage roulant



Effectif: 6 personnes

Durée de la formation: 1 jour

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1 070€ par groupe

Inter-entreprise

Une session directement dans notre centre de formation.

Tarif : 300 € par personne

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée chaque **2 ans** pour garantir la conformité et la sécurité des équipes.

Réglementation

Conformément à l'article R4323-69 du Code du travail, les échafaudages ne doivent être montés, démontés ou modifiés que par des travailleurs ayant reçu une formation appropriée.



Formation CACES

La formation CACES vise à former les participants à la conduite sécurisée des engins motorisés. Elle permet d'acquérir les connaissances sur la réglementation, les règles de sécurité et les bonnes pratiques d'utilisation. Les stagiaires apprennent également à effectuer les vérifications avant et après utilisation des équipements.



Formation CACES

Nos formations

Toutes nos formations CACES sont à réaliser dans l'un de nos centres. Les tarifs sont dégressifs en fonction des catégories choisies et du nombre d'heures de formation.

CACES	Formations	Informations sur les formations
R482	- Initiale : 890€ (21h) / P - Recyclage : 720€ (14h) /P	<ul style="list-style-type: none">Exemples de CACES R482 : engins compacts, engins de transport, chariots de manutention tout-terrain.
R484	- Initiale & Recyclage : 600€ (14h) / P	<ul style="list-style-type: none">Exemples de CACES R484 : Chariots élévateurs automoteurs, Nacelles élévatrices.
R485	- Initiale & Recyclage : 450€ (14h) / P	<ul style="list-style-type: none">Exemples de CACES R485 : Gerbeurs à conducteur accompagnant.
R486	- Initiale : 820€ (21h) - Recyclage : 690€ (14h) / P	<ul style="list-style-type: none">Exemples de CACES R486 : Plateformes élévatrices mobiles de personnel, PEMP à élévation multidirectionnelle.
R489	- Initiale : 680€ (21h) - Recyclage : 480€ (14h) / P	<ul style="list-style-type: none">Exemples de CACES R489 : Transpalettes électriques et gerbeurs à conducteur accompagnant.

* / P : par personne

Recyclage

Ces formations doivent être renouvelées tous les 5 ans (ou tous les 10 ans pour les formations R482) afin d'assurer la conformité réglementaire.

Réglementation

Le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) est obligatoire pour la conduite de la majorité des engins de travail motorisés. Reconnu à l'échelle nationale, il peut toutefois être remplacé par une autorisation de conduite, valable uniquement auprès d'un employeur spécifique.



Attestation de conduite

Cette formation vise à délivrer une autorisation de conduite interne, adaptée aux besoins spécifiques de l'entreprise. Plus flexible et moins coûteuse que le CACES, elle simplifie les démarches tout en garantissant une utilisation sécurisée des équipements. Toutefois, cette autorisation n'a aucune validité en dehors de l'entreprise.



Attestation/Autorisation de conduite

Effectif : 6 personnes

Durée de la formation : 1 jour

Type de formation

Intra-entreprise

Une session personnalisée directement dans vos locaux.

Tarif : 1 070 € par groupe par jour

- 1 jour : Si les employés utilisent fréquemment les engins (1 à 2 fois par semaine).
- 2 jours : Si les employés utilisent moins souvent les engins (1 à 2 fois par mois).

Recyclage

Cette formation doit être renouvelée tous les **5 ans** pour garantir la conformité et la sécurité des équipes.

Réglementation

Conformément à l'article R4323-55 du Code du travail, l'employeur est tenu de former ses salariés à la conduite des engins et de leur délivrer une autorisation de conduite après la formation.

L'attestation de conduite est un document remis par l'employeur, attestant que le salarié a suivi une formation spécifique pour la conduite d'un engin dans l'entreprise.

Cette attestation est valide uniquement pour un usage interne à l'entreprise.



Prévensys formation

Faites confiance à nos experts

Chez Prévensys, nous mettons notre expertise à votre service pour vous offrir des formations adaptées et efficaces en prévention des risques professionnels.

 Chaque formation peut être ajustée en fonction des besoins spécifiques de votre entreprise.

Pour en savoir plus ou personnaliser votre parcours de formation, contactez-nous par e-mail ou par téléphone :

 05 54 54 97 95

 contact@prevensysformation.com

Vous pouvez également prendre rendez-vous directement avec notre équipe commerciale en scannant le QR code ci-dessous :



Pour toute demande ou question ! Un scan suffit.